

Commune de POLLIONNAY

date de dépôt : 06/12/2024

date d'affichage en mairie : 06/12/2024

demandeur : Monsieur BENAIR Loïc et
Madame AURENCHE Céline

pour : Aménagement combles

adresse terrain : 343 Chemin de Mercruiy
69290 POLLIONNAY

ARRÊTÉ 2025/001
refusant un permis de construire
au nom de la commune de POLLIONNAY

Le maire de POLLIONNAY,

Vu la demande de permis de construire présentée le 06/12/2024 par Monsieur BENAIR Loïc et Madame AURENCHE Céline demeurant 343 Chemin de Mercruiy - 69290 POLLIONNAY ;

Vu l'objet de la demande :

- pour l'aménagement de combles ;
- sur un terrain situé 343 Chemin de Mercruiy - 69290 POLLIONNAY;
- pour une surface de plancher créée de 98,6 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme de la commune approuvé le 09/05/2016, modifié le 15/05/2017 et le 7/07/2020 ;

Considérant l'article N 2 du plan local d'urbanisme : sont admis « Pour les habitations existantes et sous réserve qu'il s'agisse de bâtiments dont le clos (murs) et le couvert (toiture) sont encore assurés à la date de la demande et dont l'emprise au sol avant travaux est supérieure à 65 m² : - L'extension des constructions à usage d'habitation existantes, hors du volume bâti existant dans la limite de 170 m² de surface de plancher totale (comprenant l'existant + l'extension) et dans la limite de 50 m² d'emprise au sol supplémentaire. »

Considérant que le projet, situé en zone N, porte sur la création d'une surface de plancher de 98,6 m² portant celui-ci à 238,6 m² ;

Considérant que le projet n'est pas conforme à la règle du plan local d'urbanisme

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est **REFUSE**.

Fait à POLLIONNAY,
Le 07/01/2025

Le maire,
Philippe TISSOT

